

## JOURNAL de l'UNSA-ANPE

N° 2

### L'action et l'Agitation

**(Philippe DUPUY section UNSA-ANPE  
Poitou -Charentes)**

Une belle et bonne idée. Aider les demandeurs d'emploi à retrouver du travail. Mais il existe une sorte de dérèglement interne : l'incapacité à réfléchir sur une idée pour l'analyser avant de la mettre en œuvre.

Cette faute de goût, de style, d'attitude traduit le manque de respect profond dont sont l'objet les demandeurs d'emploi, au profit d'une action courtisane qui prend l'agitation pour de l'action.

En moins d'un mois ce sont en effet 8 campagnes « Scam » qui ont été lancées envers les D.E., des plus de 50 ans aux secrétaires commerciales, en passant par les Rome 41, les manutentionnaires, les « OPG », etc..... pour un total de près de 2000 D.E. sollicités.

Si on rajoute les convocations SMP, celles de la plateforme de vocation et/ou de la Fepem, et j'en oublie peut être un peu, on est en droit de s'interroger pour savoir si ces sollicitations ne s'apparentent pas à du Harcèlement administratif.

Passons sur la philosophie que souligne ces sollicitations, mais étonnons nous que personne ne relève avec force et clarté qu'un tel comportement est sérieusement perturbant, voire dangereux.

Qui n'a reçu de ces D.E. convoqués parfois le matin en SMP et l'après midi pour une des ces « opérations » et qui nous font part ou de

leur désarroi devant ce qu'on est bien forcé de qualifier au minimum de manque de coordination, ou de leur colère devant ce qu'ils considèrent comme du mépris face à leur difficultés.

Cette situation procède d'un esprit courtisan. Se référer à « la Structure », à l'Etablissement » même, (et surtout) s'il ne demande rien. L'ETABLISSEMENT met au point un nouvel outil ? Le courtisan fonce dedans, tête baissée, sans réfléchir, ignorant les contextes, même les plus aberrants. Ça plaira.....

Qu'importe les D.E. éloignés, sans moyen de locomotion. Ils recevront deux, voire trois convocations, parfois à 24 heures de décalage..... Qu'importe c'est fait pour les aider.... Et s'ils ne viennent pas (à une opération dont l'utilité reste à démontrer).... Radiation ! Circulez, y a rien à voir !

Après ça, allons « redorer » notre image auprès des D.E. et des entreprises, expliquons notre professionnalisme, notre sérieux, et étonnons nous de trouver dans divers medias des attaques virulentes visant l'Agence !

Il nous manque un espace d'analyse sur la nature et l'objectif de ce que nous entreprenons collectivement.

Demain, un autre aspirant se hasardera sur un autre terrain de prédilection de l'établissement et au lieu de chercher la meilleure solution, **il cherchera le meilleur cirage.**



## Primes de performance : Opacité volontaire ou mauvaise gestion ?

Les primes de performance de l'année 2007 viennent d'être attribuées.

L'UNSA n'a pas récusé le principe d'une évaluation de l'encadrement fondé sur la performance.

En effet, celui qui fait le choix d'intégrer la ligne hiérarchique doit en accepter les règles. Pour autant, nous nous devons de dénoncer le système de décisions qui préside à l'attribution de cette prime.

Plusieurs questions se posent en effet :

1. La prime de performance est-elle calculée en pourcentage du montant maximum de la prime, soit environ 5900€ pour les D/Ale et 4000€ pour les Cadres Opérationnels ou en référence à un autre critère qui ne figure dans aucun texte ?
2. Est-il normal que certains critères de la performance aient été modifiés en cours d'année avec l'arrivée du nouveau DRA de l'Ile de France ?

3. Est-il normal qu'à la fin du mois de mars, les lignes managériales n'aient toujours pas connaissance des objectifs 2008 dans leur totalité ?

Il est un principe applicable à toutes les situations sans exception selon lequel les règles du jeu s'appliquent tant aux joueurs qu'aux arbitres.

Dans le cas qui nous occupe, le défaut de transparence porte, non pas sur le processus, mais sur le critère ultime ayant abouti à la décision finale.

Ce défaut de transparence laisse forcément supposer que le principe d'équité a été écorné voire ignoré.

L'encadrement sera durant les périodes à venir, fortement sollicité pour faire face aux inévitables inquiétudes générées par les réformes en cours.

Il appartiendra donc à la DG de maintenir, voire de rétablir ce lien de confiance avec l'encadrement opérationnel.

Paris le, 28 mars 2008

**Jacques GUEDON** secrétaire de la CNE

**Sur une idée des sections UNSA-ANPE IDF et Corse  
FUSION DES JOURS FERIES en 2008 !**

*« prenons le meilleur de ce qui existe dans chaque organisme... »  
Dixunt... notre Ministre et notre DG*

**Cette année, pas de chance pour les agents :  
le 1<sup>er</sup> mai et la fête de l'ascension tombent le même jour !**

**Le calcul est vite fait :**

**un jour de repos en moins pour les agents ou bien, autre façon de voir les choses, un jour de travail gratis...**

**Et qui sera ouvert les 02 et 09 mai prochains ?**

*Les guichets uniques, peut-être...*

**Alors, puisque la fusion est lancée, commençons tout de suite.**

**Nos (futurs) collègues n'ont pas de problème :**

le MEILLEUR,  
c'est...

**Toutes les antennes ASSEDIC  
seront fermées les 02 et 09 mai prochains.**

**FERMETURE  
DES AGENCES ANPE  
LES 02 ET 09 MAI 2008**

**Vous avez dit fusion ? CHICHE !**

## Editorial du secrétaire général

Quelques mois nous séparent de la création formelle de la nouvelle institution fusionnant l'ANPE et les ASSEDIC. Est-ce à dire que rien ne doit se passer d'ici là ? pour l'UNSA-ANPE au contraire, nous devons utiliser les derniers mois qui nous restent pour enfin exiger de la direction générale qu'elle mette en œuvre les promesses faites notamment au printemps 2007 suite aux grèves suivies par une grande majorité d'agents.

Nous venons de signer 4 accords dans le cadre du dialogue social, mais le compte n'y est toujours pas.



*Séance de signatures à la DG le 17/03/08*

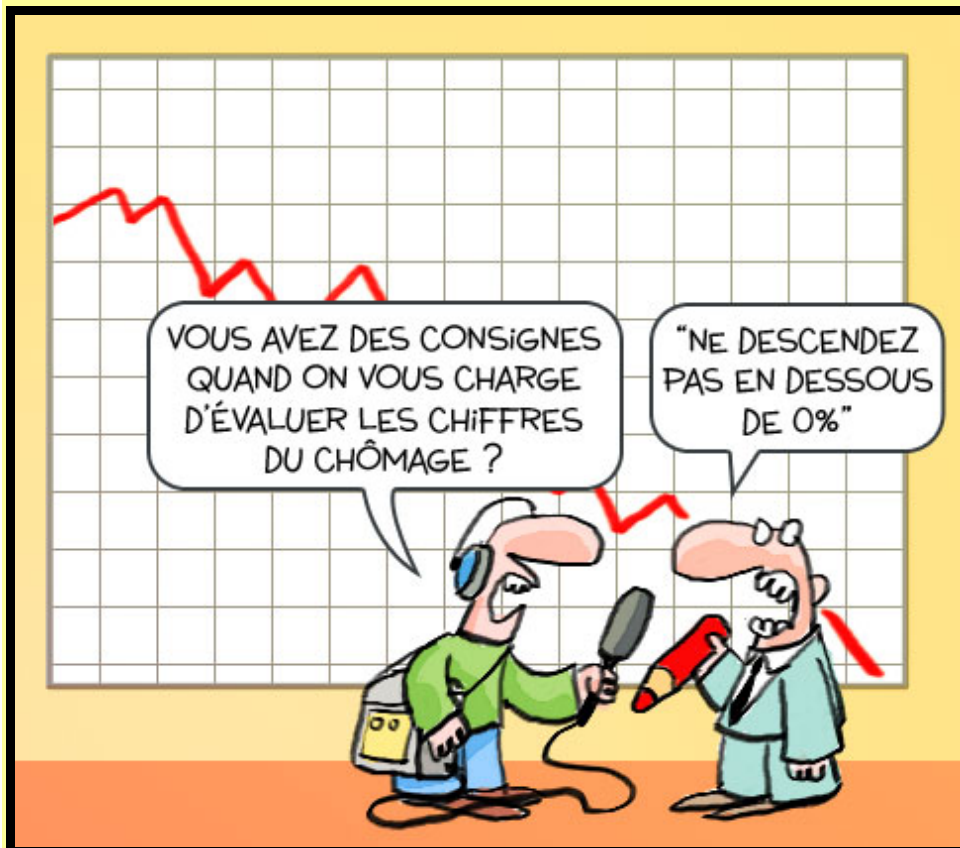
Un sujet majeur c'est les conditions de travail, le stress voire la souffrance au travail ne sont pas suffisamment pris en compte dans notre établissement. Aujourd'hui comme hier l'empilage des plans « seniors », logiciels MMT/GIDE... et autres BPP arrivent sans aucune logique. Chacun pris isolément pourrait peut être recueillir notre aval, mais cette arrivée massive, sans concertation exaspère les plus motivés des agents.

Les deux témoignages de nos camarades de la commission nationale de l'encadrement et de Poitou Charentes illustrent bien nos propos.

Nous demandons au directeur général de mettre le pied sur le frein et d'inviter les organisations syndicales à réfléchir avec lui au rôle de l'Agence dans les prochains mois. Cette demande n'est pas anodine car nous devons tenir un langage clair quand nous aborderons avec nos collègues des ASSEDIC tous les sujets qui fâchent et ils ne manquent pas :

- **Salaires**
- **Informatique**
- **Objectifs irréalistes**
- **Conditions de travail**
- **Missions et emplois**
- **Protections sociales**
- **Management**
- **Implantations géographiques...**

**L'UNSA-ANPE pour favorable qu'elle est à cette fusion, reste attentive à la manière dont les choses se passent et on ne peut pas dire que les signes avant - coureurs soient encourageants.**



J'Adhère à l'UNSA-ANPE

Nom : .....

Prénom : .....

☎ : ..... Mail : .....@.....

Adresse professionnelle :

.....

Fonction : .....indice.....

A renvoyer à : **UNSA - ANPE**  
6, rue de la plaine 75020 PARIS

Signature : .....